

Règles de distance entre une installation éolienne et des habitations dans certains pays de l'Union Européenne

Mary Büren

membre de la Fédération Environnement Durable

10/06/2021

Allemagne

(selon une base de données de l'Agence de l'Eolien allemande, à jour au mois de Janvier 2021)

https://www.fachagentur-windenergie.de/fileadmin/files/PlanungGenehmigung/FA_Wind_Abstandsempfehlungen_Laender.pdf

La réglementation des installations éoliennes dépend de l'autorité des Länder et est fortement disparate. Le gouvernement fédéral a essayé d'introduire en 2021 une règle couvrant tout le pays - une distance minimale de 1000m aux habitations – mais les Länder sont fort réticents d'abandonner leurs règles anciennes.

Voici les distances dans quelques Länder de grande surface :

Bavière	2000m (10 fois la hauteur totale de l'éolienne)
Hesse	1000m
Basse Saxe	400m (2 fois la hauteur totale de l'éolienne)
Rhénanie du Nord-Westphalie	1500m
Rhénanie – Palatinat	1000m, habitation isolée : 500m
Schleswig – Holstein	800m
Mecklembourg –Poméranie	1000m, habitation isolée : 800m
Bade – Wurtemberg	700m (base de planification, les communes peuvent décider différemment (1))

(1) Dans la pratique, dans le Land Bade – Wurtemberg, sur 718 installations en service en Juillet 2020, 478 installations, donc deux tiers, avaient une distance de **plus de 1000m** aux habitations.

source : réponse gouvernementale à une demande parlementaire

https://www.landtag-bw.de/files/live/sites/LTBW/files/dokumente/WP16/Drucksachen/8000/16_8380_D.pdf

Ceci est particulièrement intéressant car le Land de Bade – Wurtemberg détient 45,01 des actions de EnBW AG, la maison mère de VALECO.

les informations des états membres de l'UE suivants sont extraits d'un document du parlement fédéral allemand daté du 10 février 2021

<https://www.bundestag.de/resource/blob/827914/12e161ec2cfc276fa07ffc3bd31010e5/WD-7-001-21-pdf-data.pdf>

Autriche :

1200 m aux habitations en général

750m à une ferme isolée

2000m par rapport à des habitations qui ne se trouvent pas sur le territoire de la même commune que l'installation éolienne

Suède :

Pas de réglementation sur la distance, mais par rapport au bruit :

Maximal 40dB à l'extérieur d'une habitation

Danemark :

800m (quatre fois la hauteur de l'éolienne)

Pologne :

2000m (dix fois la hauteur de l'éolienne)

Pays – Bas :

Pas de réglementation sur la distance, mais par rapport au bruit :

Maximal 47dB à l'extérieur d'une habitation (41dB la nuit)

Règle sur l'effet stroboscopique :

Une ombre éventuelle tombant sur une façade avec des fenêtres est tolérable au maximum pendant 17 jours par an.

Mary Büren
05 49 63 73 35

Rév. 10/6/21